



Erreur fait sur mon acte final pour un achat immobilier

Par **JQ**, le **18/08/2019** à **13:19**

Bonjour

Une erreur a été commise dans mon acte de vente où une parcelle de terrain n'était pas incluse. Les Notaires refusent de rectifier cette erreur. J'ai trouvé la plupart des documents nécessaires pour prouver qu'ils ont fait une omission mais les deux évaluations faites pour la vente en question incluent les parcelles manquantes dans mon dossier chez les Notaires mais on m'a refusé l'accès à eux. Quels sont mes droits ?
Dois-je maintenant communiquer avec un avocat ?

Merci

Bien à vous

Mme JQ